



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 20 octobre 2022 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Bertrand Surdez, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Arrêté d'imposition 2023
  - Présentation
  - Préavis-rapport 59-2022
  - Rapport de la commission des finances
  - Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15.

## 1. Appel

Présents : 22 membres

Excusés : Pierre-Alain Beck, Christelle Cyvoct, Olivier Dalla-Zuanna, Isabelle Dufour, Jean-Claude Gianini, Alexandre Grossu, Annelise Languetin, Alexandre Mentha, Roland Pfister, Mac Reichenbach, Olivier Schwarz

Absents : Marc Buthey, Julien Furi

Le quorum étant atteint, le Conseil peut siéger valablement

## 2. Adoption du dernier procès-verbal

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 30 juin 2022 est accepté à l'unanimité.

## 3. Lettres et pétitions

- a. Lettre d'Antoinette et André Cosendai « Retrait de l'opposition à la construction d'une garderie de 39 places et d'une UAPE », lue par le Président, Bertrand Surdez (Annexe I).
- b. E-mail de démission d'Olivier Dalla Zuanna, lu par le Président, Bertrand Surdez.

## 4. Communications municipales

**Richard Emmenegger**

*Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique*

- Information sur la **nouvelle organisation du bureau communal** séparée en deux : le « Contrôle des habitants » côté lac et les « Autres services » côté tour.

**Jean-François Milliet**

*Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau*

- Odeurs de la STEP : un autre réglage a été fait, et les odeurs semblent moins fortes qu'auparavant.
- Container place Delamuraz : Est utilisé par l'ABV pour faire des essais de nanofiltration en vue de la future station de pompage. Plus d'informations suivront prochainement.

**Jean-Luc Amiet**

*Tourisme, ports, camping, mobilité, églises*

- *Aucune communication.*

**Christine Carrel**

*Bâtiments, police des constructions, urbanisme*

- Salle polyvalente : Une fuite d'eau dans le dallage de la cuisine a fait de gros dégâts, des travaux vont être effectués du 7 novembre à la fin de l'année.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 20 octobre 2022 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **Voirie** : Une nouvelle cuisine a été installée dans un appartement.
- **Hôtel de Ville** : un nouveau sol a été posé à l'étage, une pompe de frigo a été changée et une climatisation installée à la cuisine froide.
- **Garderie** : Les travaux de construction ont débuté ces jours.
  - Un panneau « bordiers autorisés » a été installé au chemin du Chablais
  - Des normes de sécurité ont été mises en place pour les enfants
  - Le parking des professeurs est déplacé sur le parking en gravier de la Salle Polyvalente
- **Nouvelle crèche** : les inscriptions vont être ouvertes en janvier pour les enfants déjà inscrits à l'arpeje et en février pour les autres enfants.
- **PAC** : a été retourné par le DGPN avec plusieurs remarques et corrections. Le dossier est à nouveau en cours avec l'urbaniste pour 1. accord du Canton 2. présentation au Conseil Communal (début 2023) 3. enquête publique.

Pierre Roth

*Formation, jeunesse, affaires sociales*

- **Jeunes** : Un groupe de travail a été créé suite aux différentes remarques sur les jeunes du village et un questionnaire avait été envoyé. Une soirée début octobre a été organisée pour débriefer des résultats du questionnaire avec 43 jeunes. Lors de cette soirée, il a été également discuté d'un local pour les jeunes le tout suivi d'une partie récréative et d'une collation. Remerciement aux personnes ayant participé à cette soirée.
- **Arpeje** : Le budget 2023 a été accepté par le conseil intercommunal. Plus élevé qu'en 2022 car 1.26mo attribué au centre administratif ; les places en accueil ont passé de 124 à 250 (1 place correspond à 2.3 enfants). Les postes chauffage/électricité, travaux pour les bâtiments de sous-ville et un budget pour l'enquête auprès des parents sur les besoins actuels de place en accueil de jour (28k) ont également ajouté des coûts supplémentaires. Le coût par habitant passe de Frs. 136.22 à Frs. 106.23 étant donné la création de nouvelles places dans la commune et les subventions fédérales et autres participations. Un animateur de rue a été embauché depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.
- **Plan canicule** : Déclenché 2x cet été. 34 personnes concernées ont été contactées par le bureau, par moi-même et par des membres de la Municipalité. 95% des aînés étaient contents de ces appels.
- **Enseignants** : Une rencontre avec le corps enseignant va avoir lieu avec moi-même et Christine Carrel suite à leur demande.
- **Maisons pour les oiseaux** : Près de la déchetterie et du refuge, 3 maisons pour les oiseaux ont été déposées, elles ont été fabriquées par des classes de Ins.

## 5. Arrêté d'imposition 2023

- Aucune information supplémentaire apportée.
- Préavis 59-2022 remis avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Arnaud Heiniger. La COFI propose au Conseil d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté dans le préavis 59-2022.
- Décision : Le conseil accepte le préavis 59-2022 à l'unanimité.

## 6. Divers

- **STEP** : Didier Gattlen tient à remercier Jean-François Milliet de la part des riverains, pour les mesures prise pour diminuer les odeurs de la STEP.
- **FC Cudrefin** : Lecture d'une lettre par Grégory Cotting (Annexe II). Richard Emmenegger : Un complément d'information va suivre lors des prochains conseils. Lors de la mise à l'enquête en mars 2022, la Municipalité a rencontré le Président et vice-Président du FC Cudrefin afin de présenter le projet. Le Président du FC a été vu dernièrement et a retiré son opposition. M. Philippe Bonny a également retiré son opposition. Il est faux de dire que la Municipalité ne veut rien faire et la manière de procéder du FC Cudrefin a été déplorable, ils auraient pu venir discuter avec la Municipalité en direct. Un éclairage complet au LED (subventionné) va être installé sur le terrain et les courts de tennis. La Municipalité est en train de discuter du budget 2023, ensuite elle sera capable de dire ce qui peut être fait, mais pas avant. Il faut faire les choses dans l'ordre. Lionel Vassaux : Quand l'éclairage sera installé sur le terrain d'entraînement ? Richard Emmenegger : Dès le printemps 2023. Lionel Vassaux, il faut attendre 8 à 10 mois pour pouvoir utiliser le terrain d'entraînement, est-ce exact ? Richard Emmenegger : Oui il sera praticable au printemps. Le FC Cudrefin se tire une balle dans le pied en faisant des oppositions car cela va retarder le début des travaux. Différentes offres sont en cours. Il faut maintenant attendre l'approbation du budget 2023.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 20 octobre 2022 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- **Etat du terrain de football** : Lionel Vassaux, en tant que joueur du FC Cudrefin, le terrain est dans un état laborieux (trous, manque de gazon), le FC paie 15K/an pour l'entretien du terrain qui est d'une qualité médiocre. Est-ce possible de mandater un paysagiste pour ces travaux ou un membre de la voirie ? Richard Emmenegger : Ce problème a été discuté en Municipalité et une rencontre a lieu prochainement pour trouver une synergie financière avec Vully-les-Lacs pour l'entretien du terrain.
- **Réseau téléphonique Champmartin** : Melinda Beck, pour les habitants de Champmartin : Qu'en est-il de l'avancée du projet de raccordement téléphonique à Champmartin ? Jean-François Milliet : Le projet est toujours à l'étude, les habitants ne sont pas oubliés mais cela va long.
- **Câbles au port** : Romain Salzmänn, qu'en est-il des câbles trainant dans l'eau dont Nicolas Quirici a parlé lors du dernier conseil ? Jean-Luc Amiet : Nous avons fait le tour des 2 ports avec Cornelia Melcarne et le garde-port. Les pontons ont été inspectés et les installations suspectes démontées. Un courrier a été envoyé à tous les locataires du port ordonnant de démonter les installations non conformes et de demander au garde-port une autorisation pour les nouvelles installations.
- **Bâtiments communaux – travaux au budget** : Romain Salzmänn, il a été fait part d'importants travaux à faire dans les bâtiments communaux. Est-ce possible d'établir un budget montrant les coûts à venir sur les prochaines années afin d'avoir une vision globale des investissements à faire pour ces bâtiments ? Et également pour l'éventuelle démolition de la STEP ou de la station de pompage ? Richard Emmenegger : Il y a de grands changements dans la commune avec notre nouveau boursier et le nouveau logiciel de comptabilité qui est beaucoup plus clair et détaillera plus les frais pour chaque poste/bâtiment. Plus d'informations vont suivre auprès de la commission des finances. Didier Gattlen : est-il possible que Mme Carrel présente chaque bâtiment avec les travaux à effectuer et éventuellement tenir compte de l'économie d'énergie dans ces derniers ? Christine Carrel : un CECB est effectué par bâtiment, cela prend du temps. Didier Gattlen : se serait sympa de présenter les résultats au Conseil. Richard Emmenegger ajoute qu'ils sont présentés lorsque des travaux y sont effectués ou cela passe en préavis ou au budget selon la nature des travaux.
- **Accès à la déchetterie** : Fabrice Schneiter : Qu'en est-il de la modification de la signalétique pour l'accès à la déchetterie ? Jean-François Milliet : NPPR est sur le dossier.
- **Poubelle au port** : Alain Bonny relève qu'il est dommage qu'il est dommage qu'il n'y ait plus de poubelles au port en hiver, alors que c'est un lieu de promenade. Jean-François Milliet : Certaines poubelles sont enlevées afin d'éviter un passage quotidien d'un employé de la voirie et que des personnes viennent y mettre des déchets ménagers. Prend note et va réfléchir au fait de remettre une poubelle vers la capitainerie.
- **Commission spéciale pour un mur antibruit** : Bertrand Surdez informe qu'une commission ad hoc doit être créée hors membres de la commission des finances et de l'aménagement du territoire et prie les intéressés de se diriger vers lui.

Le Président informe que les prochains conseils auront lieu les 17 novembre et 1<sup>er</sup> décembre prochains et lève la séance à 20h56. Une verrée attend les conseillers à la sortie.

Le Président

Bertrand Surdez



La Secrétaire

Melinda Beck

Annexe I : Retrait de l'opposition à la construction d'une garderie de 39 places et d'une UAPE

Annexe II : Questions de Grégory Cotting

envoyé le 25.9.21  
à Comm. de Cudrefin

André et Antoinette COSENDAI  
Chemin du Chablais 6  
1588 Cudrefin

Cudrefin, le 23 sept. 2021

*Lettre signature*

Municipalité de la Commune de  
Cudrefin  
1588 Cudrefin

**Retrait de l'Opposition à la construction d'une garderie de 39 places et d'une UAPE.**

Avis d'enquête n° CAMAC 203149, Réf. Communale 1353, Parcelle 692

Monsieur le syndic, Madame et Messieurs,

En date du 17 août 2021 nous avons formulé une opposition à la construction de l'objet cité ci-dessus. Cette façon de faire nous a été proposée par votre Service technique.

Nous voulions attirer votre attention sur les **difficultés qu'il y aura avec la circulation sur le chemin du Chablais**, raison pour laquelle nous aurions aimé avoir une vue d'ensemble de TOUTE la zone.

Le 13 septembre, nous avons été reçus par une délégation de la Municipalité afin de clarifier divers aspects liés à cette construction.

Après les diverses séances et entretiens téléphoniques

**Il a été convenu ce qui suit :**

- Le Chemin du Chablais sera fermé à toute circulation (passage de la Route de Neuchâtel au Chemin Huitante).
- Seuls les bordiers, (Fam. Bernaudat, Jobin, Mironov, Cosendai, Habitants de l'immeuble 'Denner'), les Mini-bus scolaires pour le dépôt des élèves, les parents accédants à la garderie et l'UAPE (dépose-minute).
- Les services (d'urgence, de conciergerie, de repas aux enfants)
- Les agriculteurs, pour le travail de leurs parcelles.

auront accès sur ce chemin.

- Un système de 'macarons' pourrait être envisagé.

Ainsi, ces points étant précisés, nous retirons notre opposition.

Veillez recevoir, Monsieur le syndic, Madame et Messieurs, nos meilleures salutations.

Signataires du retrait de l'opposition

(Avis d'enquête n° CAMAC 203149, Réf. Communale 1353, Parcelle 692)

André et Antoinette Cosendai

André et Antoinette Cosendai, Chemin du Chablais 6, Cudrefin

Alexandra et Oleg Mironov

Alexandra et Oleg Mironov, chemin du Chablais 4, Cudrefin

Christiane et François Jobin

Christiane et François Jobin, chemin du Chablais 2, Cudrefin

Monique Bernaudat

Monique Bernaudat, route de Neuchâtel 36, Cudrefin

Hans Burla, Impasse des Helvètes 5, Cudrefin

Hans Burla

Cudrefin, le 23 septembre 2021

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les municipaux,  
Membres du conseil,

J'aimerais revenir sur le cas du crédit d'investissement et de la mise à l'enquête publique concernant les parkings et la zone sportive.

**En date du 12.05**, le conseil ici présent à accepter un **crédit d'investissement** selon préavis n°56. Une **vision globale** du projet a alors été **demandée** par mon collègue **Sylvain Baumann**. A ma **connaissance**, celle-ci n'a pas encore été **présentée**.

Sans grande communication préalable aux parties potentiellement concernées, la mise à l'enquête publique a été **publiée**, sauf erreur, autour du 1<sup>er</sup> septembre.

En feuilletant les divers plans, on aperçoit, en phase 2 du projet, un deuxième parking qui supprimerait le terrain de football. A ma connaissance, ce point a été ajouté. Je vous laisse imaginer les réactions de la majorité de mes amis sportifs, tout particulièrement du FC Cudrefin. Suite à un manque de communication et d'anticipation un peu évident, ce qui devait alors arriver, arriva.  
**Diverses oppositions privées et collectives (70 signatures en 4 jours), en particulier concernant cette fameuse phase 2.**

De plus, le terrain d'entraînement de remplacement n'est apparemment pas plat et sans éclairage.

J'aimerais vous dire quelques mots concernant notre club local de football.  
A l'heure actuelle, le FCC c'est une dizaine d'équipes, 90 juniors et 70 actifs provenant de Cudrefin, de Vully-les-Lacs et d'ailleurs. Dès le plus jeune âge à l'école de football pour les plus jeunes jusqu'au seniors pour les plus expérimentés. Une équipe féminine vient même d'être intégrée.  
Une société locale importante, soutenue par le club des 100 qui compte un soutien exceptionnel d'environ 150 membres. Soit un soutien global de presque 300 membres, ceci sans compter la parenté des juniors.  
Un terrain de football et ses installations, c'est aussi une image que renvoie la commune dans toute la région plusieurs fois par semaine.  
**Que vous aimiez/souteniez le football ou non**, le football est le sport populaire par excellence. Coût abordable, enseignement de valeurs telles que camaraderies, respect et j'en passe. Nous sommes nombreux dans cette salle à pouvoir en témoigner  
Par respect pour ce qu'il représente, il est donc à mon avis de votre et de notre devoir d'élus, Mesdames et Messieurs, de fournir une visibilité globale claire et certaines assurances concernant l'avenir à cette institution Cudrefinoise, à nos concitoyens et aux autres sociétés locales.

Je résume donc mes demandes en bref:

Peut-on agender cette présentation concernant la vision globale du projet comme déjà demandé ?  
Est-ce que des garanties sont apportées au FCC concernant cette phase 2 du projet?  
Pourriez-vous svp. faire le nécessaire pour que le nouveau terrain provisoire soit fonctionnel (plat, éclairage) ?

D'avance je vous remercie de votre prise de position.

Meilleures salutations  
Grégory Cotting